



IRDA PARIS

Institut de recherche
en droit des affaires
de Paris

Revue des sommaires

Vendredi 4 octobre 2024

[Liste des revues et disponibilité à la salle de droit commercial](#)

Recueil Dalloz

> hebdomadaire
200^e année
3 octobre 2024
n° 34 / 8055^e
pages 1665 à 1712

CHRONIQUE / Informatique

Premier décryptage du règlement européen sur l'intelligence artificielle (AI Act) : vers un standard mondial de l'IA de confiance ?

> Marion Ho-Dac

1678



Version numérique incluse*



ÉDITORIAL

1665 Haute qualité législative, haute teneur morale, Michel Vivant

ACTUALITÉS

- 1668 Tourisme (voyage à forfait) : responsabilité en cas de non-obtention du visa
- 1669 Obligations (convertibles en actions) : émission par une société d'exercice libéral
- 1670 Contrat (durée) : sanction d'un engagement perpétuel
- 1670 Bail rural (résiliation) : mise à disposition d'une société
- 1671 Instruction (nullité) : formalisme de la requête
- 1672 Licenciement (nullité) : absence de violation d'une liberté fondamentale
- 1672 Licenciement (faute grave) : conversation sur la messagerie professionnelle
- 1673 Procès (preuve illicite) : fichiers d'une clé USB personnelle
- 1674 Avocat (secret professionnel) : visite domiciliaire en matière de concurrence

POINT DE VUE

1675 La métamorphose du don du corps à la science, Gilles Raoul-Cormeil, Grégoire Moutel et Mylène Gouriot

ÉTUDES ET COMMENTAIRES

322434



- 1686 **Chronique** : Les voies d'exécution sur crypto-actifs, Jean Bruschi et Tristan Girard-Gaymard
 1691 **Panorama** : Droit des entreprises en difficulté, François-Xavier Lucas et Pierre Cagnoli
 1703 **Notes** : La confiscation à l'étranger d'une œuvre d'art appartenant au patrimoine culturel et artistique national, note sous CEDH 2 mai 2024, Jean-Pierre Marguénaud et Benjamin Dauchez
 1708 L'enfer de la prescription en droit d'auteur, note sous Civ. 1^{re}, 5 juin 2024, Guillem Querzola

ENTRETIEN

- 1712 Chantal Cutajar – L'agrément d'Anticor : les leçons de l'imbroglia

Lefebvre Dalloz

DALLOZ

Couverture | Sommaire : p.1 p.2

Recueil Dalloz

Tour Lefebvre Dalloz
 10 place des Vosges - CS 90358
 92072 Paris La défense Cedex
 Tél. (Rédaction) 07 86 62 03 57
 www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENTE, DIRECTRICE DE LA PUBLICATION,
KETTY DE FALCO
 DIRECTRICE GÉNÉRALE, DIRECTRICE DES ÉDITIONS,
CAROLINE SORDET
 DIRECTRICE « CIVIL - PÉNAL & OUVRAGES »,
HELENE HOCH

CONSEIL SCIENTIFIQUE

ALAIN BÉNARANT, NICOLAS DIESAUX,
 BÉNÉDICTE FAUNARQUE-COSSON ET PHILIPPE MÉRLE

DIRECTRICE SCIENTIFIQUE

PASCAL DEUMIER

RÉDACTION

- DIRECTION

Rédacteur en chef : Alain LIENHARD (01 40 64 54 03)

- RÉDACTION

Maëlle HARSOUËT DE KERAVAL (01 40 64 53 79)

- CHEFS DE RUBRIQUES

Banque-Crédit-Garantie : Valérie AVENA-ROBARDET

Concurrence-Distribution : Eric CHEVRIER

Contrat d'affaires : Xavier DELPECH

Contrat-Responsabilité-Assurance : Xavier DELPECH

Entreprise en difficulté : Alain LIENHARD

Fonds de commerce et commerçants : Yves ROUQUET

Société et marché financier : Alain LIENHARD

- ÉDITION-RÉALISATION

Secrétaires de rédaction :

Patricia ANDRY (01 40 64 52 84)

Laurence BREUZE-DINNAT (01 40 64 54 81)

Première secrétaire de rédaction :

Katy PERCHEREAU (07 86 62 03 57)

Directeur artistique : Patrick VERDON

Rédacteur en chef technique : Raphaël HENRIQUES

Illustration couverture : Fanny BLEY-GUIRAL

ABONNEMENTS-RELATIONS CLIENTS

Abonnements : Alexandra DORAY, Directrice
 ventes@dalloz.fr

Responsable relations clients : Corinne ROUTIER
 src@lefebvre-dalloz.fr - Tél. : 01 83 10 10 10

Directrice de clientèle Publicité : Carole MESSALATI

Tél. : 01 40 92 20 24 - publicite@dalloz.fr

Revue hebdomadaire (44 numéros par an)

Prix de l'abonnement : France : 1064,90 € TTC

Etranger : 1109 € HT

Prix au numéro : 46 € HT

ISSN 0034-1835 - N° CPPAP 1027 T 82006

DUPLIPRINT Mayenne

733 rue St Léonard, 53100 Mayenne

Dépôt légal - Octobre 2024

Éditions Dalloz

Société par actions simplifiée au capital de 3 956 040 €

SOMMAIRE

ÉDITORIAL

Michel Vivant

1665

Haute qualité législative,
 haute teneur morale

ACTUALITÉS

1668 DROIT DES AFFAIRES

Concurrence-Distribution
 Visite et saisie domiciliaire (opérations) :
 portée de la régularité, *Crim.* 24 sept. 2024

Consommation
 Tourisme (voyage à forfait) : responsabilité
 en cas de non-obtention du visa,
Civ. 1^{re}, 25 sept. 2024

Contrat d'affaires
 Navire (moteur) : action en garantie
 des vices cachés, *Civ. 3^e*, 26 sept. 2024

Société et marché financier
 Obligations (convertibles en actions) :
 émission par une société d'exercice libéral,
Com. 18 sept. 2024

1669 DROIT CIVIL

Bien-Propriété
 Servitude (eaux de source) : droits
 des usages inférieurs, *Civ. 3^e*, 26 sept. 2024

Contrat-Responsabilité-Assurance
 Contrat (durée) : sanction d'un engagement
 perpétuel, *Civ. 1^{re}*, 25 sept. 2024

1670 DROIT IMMOBILIER

Bail
 Bail rural (résiliation) : mise à disposition
 d'une société, *Civ. 3^e*, 26 sept. 2024

1671 DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

Procédure pénale
 Instruction (nullité) : formalisme
 de la requête, *Crim.* 24 sept. 2024

1671 DROIT PUBLIC

Santé publique
 Transfusion sanguine (virus de l'hépatite C) :
 indemnisation par l'ONIAM,
Civ. 1^{re}, 25 sept. 2024

1672 DROIT DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

Droit du travail
 Licenciement (nullité) : absence de violation
 d'une liberté fondamentale,
Soc. 25 sept. 2024

Licenciement (faute grave) : conversation
 sur la messagerie professionnelle,
Soc. 25 sept. 2024
 Procès (preuve illicite) : fichiers d'une clé
 USB personnelle, *Soc.* 25 sept. 2024
 Procédure disciplinaire (urgence sanitaire) :
 prolongation des délais, *Soc.* 25 sept. 2024
 Syndicat professionnel (licéité) : Union des
 Syndicats Gilets Jaunes, *Soc.* 25 sept. 2024

1674 PROCÉDURE CIVILE ET VOIE D'EXÉCUTION

Profession juridique et judiciaire

Siege social : Tour Lefebvre Dalloz
10 place des Vosges - CS 90358
92072 Paris La defense Cedex
RCS Paris 572 195 550 / Siret 572 195 550 00098
Code APE 5811Z / TVA FR 69 572 195 550
Filiiale du groupe Lefebvre-Sarut
La reproduction, même partielle, de tout élément publié
dans la revue est interdite



Origine du papier : Portugal
Taux de fibres recyclées : 0 %
Prot : 0,08 kg/t

1670 DROIT INTERNATIONAL ET EUROPÉEN

Droit européen
Données personnelles (protection) :
missions de l'autorité de contrôle,
CJUE 26 sept. 2024

Avocat (secret professionnel) : visite
domiciliaire en matière de concurrence,
Crm. 24 sept. 2024

Recueil Dalloz - 3 octobre 2024 - n° 34

Couverture | Sommaire : p.1 p.2

3 octobre 2024 - n° 34 / 8055^e



POINT DE VUE

1675 La métamorphose du don du corps à la science
par Gilles Raoul-Corneil, Grégoire Moutel
et Mylène Gouriot



ÉTUDES ET COMMENTAIRES

CHRONIQUES

1678 Premier décryptage du règlement européen
sur l'intelligence artificielle (AI Act) :
vers un standard mondial de l'IA de confiance ?
par Marion Ho-Dac

1686 Les voies d'exécution sur crypto-actifs
par Jean Bruschi et Tristan Girard-Gaymard

PANORAMA

1691 Droit des entreprises en difficulté
juillet 2023 - juillet 2024
par François-Xavier Lucas et Pierre Cagnoli

NOTES

1703 La confiscation à l'étranger d'une œuvre d'art
appartenant au patrimoine culturel et artistique national,
note sous CEDH 2 mai 2024
par Jean-Pierre Marguénaud et Benjamin Dauchez

1708 L'enfer de la prescription en droit d'auteur,
note sous Civ. 1^{re}, 5 juin 2024
par Guillem Querzola



ENTRETIEN

À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction. Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word) à Alain Lienhard (a.lienhard@lefebvre-dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise.

Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non.

Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif.

L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes :

- pour une chronique, 40 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9 500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page) ;
- pour une note de jurisprudence, 20 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un commentaire d'actualité (publication immédiate), 5 500 signes (références entre parenthèses).



*Téléchargez sur votre smartphone et tablette, l'application gratuite Dalloz sous Android et IOS et connectez-vous à l'aide de vos identifiants personnels ou des identifiants qui vous ont été communiqués lors de votre abonnement ou de votre réabonnement.

**Retrouvez également
votre revue numérique
sur Dalloz-Revues.fr**

3

Revue critique de droit international privé - juillet-septembre 2024 - pages 411 à 652

DOCTRINE

427

Perte de nationalité en Europe :
la consolidation du contrôle
de proportionnalité

Étienne Pataut

Rev. crit. DIP

Revue critique
de droit international privé

JURISPRUDENCE

489

Brexit et clause attributive de juridiction
Antoine d'Ornano

565

Une ordonnance de la CJUE sur la loi
applicable au recours subrogatoire
entre assureurs
Hélène Gaudemet-Tallon

572

Le rattachement européen des sociétés
écrit à l'encre sympathique (arrêt *Edil Work*)

ref : 542403



Lefebvre Dalloz

DALLOZ

Couverture | Sommaire : p.1 p.2

Rev. crit. DIP SOMMAIRE

Revue critique
de droit international privé

ÉDITORIAL

Ombres et lumières
Horatia Muir Watt et Dominique Bureau..... 411

DOCTRINE

**L'ambiguïté de la notion de « reconnaissance » confrontée à la proposition
de règlement de l'Union européenne relative à la filiation**
Christine Bidaud 415

**Perte de nationalité en Europe : la consolidation du contrôle
de proportionnalité**
Étienne Pataut..... 427

**À la recherche d'une justification sérieuse à l'application
de la Convention de 2004 sur l'immunité des États par le juge français**
Gilles Cuniberti 439

**Du politique au juridique : qui est l'étranger ? Retours choisis
sur la jurisprudence 2023 en matière de migrations**
Thibaut Fleury Graff..... 449

JURISPRUDENCE

Conflits de juridictions
Enchâssement du conflit

D'un système d'exequatur à l'autre –

Le rattachement des normes de lois dans le règlement de la compétence juridictionnelle relative à l'action directe assurantielle internationale – Civ. 1 ^{re} , 12 juill. 2023, n° 21-22.843 note Étienne Farnoux p. 463	Un système de coopération de lois Civ. 1 ^{re} , 4 avr. 2024, n° 22-23.881 note Maxime Barba p. 516
Brexit et clause attributive de juridiction – Com. 13 sept. 2023, n° 22-16.884 note Antoine d'Ornano p. 489	Concurrence ou coopération ? L'articulation des procédures d'insolvabilité principale et secondaire(s) – CJUE 18 avr. 2024, aff. jtes C-765/22 et C-772/22 note Lilian Larribère p. 526
Trust et clause d'élection de for au sein du règlement Bruxelles I bis – Cass. (Italie), Civ. 1 ^{re} , 8 février 2024, n° 3566/2024 note Andreas Giannakopoulos p. 505	Opposabilité de la clause attributive de compétence au tiers porteur d'un connaissance : la Cour de justice navigue à vue – CJUE 25 avr. 2024, aff. jtes C-345/22 à C-347/22 note David Sindres p. 542

Rev. crit. DIP - 3 - juillet-septembre 2024

Couverture | Sommaire : p.1 p.2

Conflits de lois

Une ordonnance de la CJUE sur la loi applicable au recours subrogatoire entre assureurs –
CJUE 27 nov. 2023, aff. C-310/23
note Hélène Gaudemet-Tallon p. 565

Le rattachement européen des sociétés écrit à l'encre sympathique (arrêt *Edil Work*)
CJUE 25 avr. 2024, aff. C-276/22
note Louis d'Avout p. 572

Le statut, post-Brexit et devant le for d'un État membre, d'une loi du Royaume-Uni ayant transposé une directive européenne
Cass., ass. plén., 3 mai 2024, n° 21-21.615
note Dominique Bureau et Horatia Muir Watt p. 589

ÉCLAIRAGES

Sur une nouvelle action en responsabilité contre le Japon à propos de l'affaire des « femmes

Caroline Sophie Rapatz, Das Internationale Privatrecht der EU – Vorbild oder Vormacht?
(Florian Heindler) p. 620

Tobias Lutzi, Ennio Piovesani et Dora Zgrabljic Rotar, Jurisdiction over Non-EU Defendants – Should the Brussels Ia Regulation Be Extended?
(Étienne Farnoux) p. 624

Lydia Lundstedt, Cross-Border Trade Secret Disputes in the European Union. Jurisdiction and Applicable Law
(Lukas Vanhonnaeker) p. 629

Chukwuma Samuel Adesina Okoli et Richard Frimpong Oppong, Private International Law in Nigeria
(Bélig Elbalti) p. 632

Gregory Makoff, Default. The Landmark Court Battle over Argentina's \$100 Billion Debt Restructuring
(Jérôme Sgard) p. 636

Victor Grandaubert, L'immunité d'exécution de l'État étranger et des organisations internationales

de reconfort » note David Jisu Lee.....	p. 603
Sur une directive relative aux procédures-bâillons note Antoine d'Ornano.....	p. 607

BIBLIOGRAPHIE

Livres

Matthias Weller, João Ribeiro-Bidaoui, Moritz Brinkmann et Nina Dethloff (dir.), The HCCH 2019 Judgments Convention, Cornerstones, Prospects, Outlook, (Vincent Richard).....	p. 617
---	--------

en droit international (Denis Alland).....	p. 639
Michael Karayanni, A Multicultural Entrapment: Religion and State among the Palestinian-Arabs in Israel (Talia Fisher).....	p. 641
Mohamed F. Sweify, Third Party Funding in International Arbitration: A Critical Appraisal and Pragmatic Proposal (Amina Hassani).....	p. 646
Signalements.....	p. 650

L'ESSENTIEL DE L'ACTUALITÉ

Loyer commercial binaire : le rôle du juge pour fixer le loyer de renouvellement est étendu

Cass. 3^e civ. 30-5-2024 n° 22-16.447 FS-BR : Décisions 520 et chronique p. 7

Si les parties qui prévoient un loyer variable manifestent en principe la volonté d'exclure une fixation judiciaire du loyer renouvelé à la valeur locative, elles peuvent exprimer une volonté commune contraire, laquelle peut résulter du contrat ou d'éléments extrinsèques.

Conditions de modification des droits des porteurs d'actions de préférence de SAS

Cass. com. 10-7-2024 n° 22-15.836 FS-B : Décisions 530

Il faut recueillir le consentement individuel des porteurs d'actions de préférence de SAS pour modifier leurs droits, si les statuts sont muets sur les conditions de cette modification. Et constitue une conversion d'actions, au sens de l'article L 228-15 du Code de commerce, toute opération emportant modification des droits attachés aux actions converties.

Action de concert ayant pour but d'empêcher un retrait obligatoire après une OPA

CE 29-5-2024 n° 465740 : Décisions 531

Le Conseil d'État confirme qu'une action de concert peut résulter d'un accord conclu par des actionnaires d'une société visée par une OPA pour faire échec à une procédure de retrait obligatoire envisagée par l'initiateur de l'offre à l'issue de celle-ci.

Le président du directoire de SA ne peut pas accorder seul un cautionnement au nom de la société

Cass. com. 10-5-2024 n° 22-20.439 F-B : Décisions 533

En l'absence de décision du directoire d'une société anonyme d'octroyer un cautionnement au nom de la société, le président du directoire ne peut décider par

lui-même de consentir une telle garantie que s'il a reçu du directoire délégation pour ce faire.

Pas de procédure collective en France contre un étranger sans implantation ni intérêt dans le pays

Cass. com. 12-6-2024 n° 22-16.626 FS-B : Décisions 539

La seule nationalité française du créancier poursuivant ne peut pas justifier l'ouverture en France d'une procédure collective contre une société étrangère qui n'y a ni siège ni intérêt.

Obligation pour le débiteur de mentionner les créances qu'il conteste sur la liste des créanciers

Cass. com. 3-7-2024 n° 23-15.715 F-B : Décisions 540

Le débiteur a l'obligation de mentionner les créances dont il conteste l'existence sur la liste des créanciers mais cela ne vaut pas reconnaissance du bien-fondé de ces créances et n'empêche pas le débiteur de les contester ultérieurement.

Annulation d'une vente et du crédit affecté : responsabilité du prêteur en cas d'insolvabilité du vendeur

Cass. 1^e civ. 10-7-2024 n° 22-24.754 FS-B : Décisions 546 et avis p. 12

En cas d'annulation d'un crédit affecté consécutive à l'annulation du contrat de vente principal, lorsque le vendeur est dans l'impossibilité de restituer le prix de vente à l'emprunteur, ce dernier, privé de la contrepartie de la restitution du bien vendu, justifie d'une perte subie équivalente au montant du crédit en lien de causalité avec la faute de la banque qui n'a pas vérifié la régularité formelle du contrat principal.

Opérations de visite et saisie par les agents de l'Autorité de la concurrence ou de la DGCCRF

Cass. crim. 25-6-2024 n° 23-81.491 F-B : Décisions 558

Un salarié considérant que les saisies opérées portent atteinte à sa vie privée a seul qualité pour contester ces dernières, à l'exclusion de son employeur.

RTDF

Revue trimestrielle de droit financier

Corporate Finance and Capital Markets Law Review

Sous la direction scientifique de **Alain Pietrancosta**, Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Vincent Téchené, Rédacteur en chef

Droit financier

[Actes de colloques] **The Jurisdiction of Commercial Courts in Company Law Matters: The Carlos Ghosn Case**
Par Katrin Deckert - Maître de conférences à l'Université Paris Nanterre et Nicolas Rontchevsky - Agrégé des Facultés de droit - Professeur à l'Université de Strasbourg

[Actes de colloques] **Ne bis in idem and cross-border offences in financial law: lessons from the Dieselgate**
Par Adrien Tehrani

[Doctrines] **Action de concert : à propos d'un arrêt du Conseil d'État du 29 mai 2024**
Par Charles Goyet

Réf. : CE, 5e et 6e ch. réunies, 29 mai 2024, n° 465740

[Doctrines] **The U.S. Supreme Court Rules Against SEC and Limits its Ability to Use its In-House Proceedings to Prosecute Securities Fraud**
Par George Casey

[Doctrines] **Staking de crypto-actifs : qualifications juridiques et régimes réglementaires**
Par Arnaud Grünthaler

[Doctrines] **The Evolution of Delaware Corporate Law: Finding Certainty in Uncertain Times**
Par Romain Dambre

[Doctrines] **A problematic judgment about a drag along clause**
Par Jesús Almoguera

[Doctrines] **Vers une meilleure résilience : remarques au lendemain des récentes crises bancaires aux États-Unis et en Suisse**
Par Marco Bodellini

[Chronique] Corporate Governance - Transparence financière et comptable

Par Renaud Mortier

[Chronique] Financements structurés - titrisation

Par Alexandre Quiquerez

[Chronique] White Collar Crime & Compliance / Criminalité en col blanc et conformité

Par Skadden

Fiscalité financière

[Chronique] Chronique fiscale

Par Cyril Valentin - Avocat à la Cour - Associé - Freshfields Bruckhaus Deringer LLP et Louis-Antoine Jacquet - Avocat à la Cour - Freshfields Bruckhaus Deringer LLP

Sociétés

[Chronique] Éclairage sur les conditions de modification/conversion des actions de préférence émises par une SAS

Par Didier Poracchia

Réf. : Cass. com., 10 juillet 2024, n° 22-15.836 **N° Lexbase : A22245P3**

Comité éditorial :

Alain Pietrancosta, Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Thierry Bonneau, Professeur à l'Université Paris 2 Panthéon-Assas

Alain Couret, Professeur émérite de l'École de Droit de la Sorbonne - Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Jean-Jacques Daigre, Professeur émérite de droit des affaires de l'École de Droit de la Sorbonne - Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Thierry Granier, Professeur à Aix-Marseille Université

Paul Le Cannu, Professeur émérite de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Hervé Le Nabasque, Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Nicolas Rontchevsky, Professeur à l'Université de Strasbourg

Hervé Synvet, Professeur émérite de l'Université Paris 2 Panthéon-Assas

Comité international :

Lucian A. Bebchuk, Professor of Law, Economics and Finance, Director, Program on Corporate Governance, Harvard Law School

George A. Casey Partner, Shearman & Sterling LLP, New York

James D. Cox, Professor of Law, Duke Law School

Paul Davies, Emeritus Fellow, formerly Allen & Overy, Professor of Corporate Law

Luca Enriques, Professore ordinario presso la Facoltà di Giurisprudenza, Università di Bologna

Guido Ferrarini, Professore ordinario di Diritto dell'economia, Università di Genova

Gérard Hertig, Professor of Law and Economics, Eidgenössische Technische Hochschule Zürich

Klaus J. Hopt, Emeritus Professor, Max Planck Institute of Foreign Private and Private International Law

Jonathan R. Macey, Professor of Corporate Law, Corporate Finance and Securities Law, Yale Law School

La Semaine Juridique - édition Générale (JCP G), n° 39 du 30 septembre 2024

Sommaire du numéro

La Semaine du droit

ÉDITO

[La Nuit du Droit 2024, les lycéens et les collégiens : armer les jeunes âmes](#)

N° 1109 - Par Marie-Noëlle DOMPÉ

[Consulter le PDF](#)

LES ACTEURS | CONSTITUTION

[« We, the people... ». - Le premier et dernier espoir](#)

N° 1110 - Par Wanda MASTOR

[Consulter le PDF](#)

L'ENTRETIEN | CONSEIL CONSTITUTIONNEL

[« Le Conseil constitutionnel est là pour rappeler les règles qui permettent aux Français de vivre ensemble »](#)

N° 1111 - Par Laurent FABIOUS

[Consulter le PDF](#)

L'APERÇU RAPIDE | CONSEIL CONSTITUTIONNEL

[Huitième rapport d'activité du Conseil constitutionnel, le dernier publié sous la présidence de Laurent Fabius](#)

N° 1112 - Par Michel VERPEAUX

[Consulter le PDF](#)

CIVIL ET PROCÉDURE CIVILE | COUR DE CASSATION

[Arrêts P de la Cour de cassation du 9 au 15 septembre 2024](#)

N° 1113

[Consulter le PDF](#)

PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE | AGRESSIONS SEXUELLES

[Agression sexuelle : caractérisation de l'infraction commise sur une victime en état de sidération](#)

N° 1114

[Consulter le PDF](#)

PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE | AVOCATS

[Le secret professionnel de l'avocat face aux enquêtes de concurrence](#)

N° 1115

[Consulter le PDF](#)

PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE | PROCÉDURE PÉNALE

[Précisions en matière d'acte interruptif de prescription](#)

N° 1116

[Consulter le PDF](#)

PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE | JOURNAL OFFICIEL

[Journal officiel du 12 au 25 septembre 2024](#)

N° 1117

[Consulter le PDF](#)

PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE | COUR DE CASSATION

[Arrêts P de la Cour de cassation du 26 août au 8 septembre 2024](#)

N° 1118

[Consulter le PDF](#)

PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE | ACTION CIVILE

[Recevabilité limitée de l'action civile des comités sociaux économiques](#)

N° 1119 - Par Béatrice LAPÉROU-SCHENEIDER

[Consulter le PDF](#)

PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE | PROCÉDURE PÉNALE

[La latitude pour les prises de photographies dans les lieux accessibles à tous](#)

N° 1120 - Par Philippe COLLET

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | SOCIÉTÉS

[Fusion-absorption en cours d'instance : irrecevabilité de la fin de non-recevoir tirée de la disparition du droit à agir de l'absorbé](#)

N° 1121

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | JOURNAL OFFICIEL

[Journal officiel du 19 au 25 septembre 2024](#)

N° 1122

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | COUR DE CASSATION

[Arrêts P de la Cour de cassation du 9 au 15 septembre 2024](#)

N° 1123

[Consulter le PDF](#)

SOCIAL | LICENCIEMENT

[Licenciement : un salarié peut élargir ses demandes en appel](#)

N° 1124

[Consulter le PDF](#)

SOCIAL | CONTRAT DE TRAVAIL

[L'office du juge dans la qualification juridique des faits rappelé par la Cour de cassation](#)

N° 1125

[Consulter le PDF](#)

SOCIAL | COUR DE CASSATION

Arrêts P de la Cour de cassation du 9 au 15 septembre 2024

N° 1126

[Consulter le PDF](#)

PUBLIC ET FISCAL | COUR DES COMPTES

Contrôles des juridictions financières : la Cour des comptes dresse un bilan globalement positif du suivi de ses recommandations

N° 1127

[Consulter le PDF](#)

PUBLIC ET FISCAL | JOURNAL OFFICIEL

Journal officiel du 19 au 25 septembre 2024

N° 1128

[Consulter le PDF](#)

EN RÉGION | RESPONSABILITÉ CIVILE

De la preuve du lien de causalité entre un accident de la circulation et une naissance prématurée

N° 1129 - Par Yannick ZEMRAK

[Consulter le PDF](#)

EN RÉGION | UNIVERSITÉS

La réussite et l'excellence pour tous

N° 1130 - Par Jean-Baptiste PERRIER

[Consulter le PDF](#)

La Semaine de la doctrine

L'ÉTUDE | DÉMOCRATIE ET DROIT

Peut-on encore employer le mot « démocratie » en droit constitutionnel ?

N° 1131 - Par Philippe BLACHÈRE

[Consulter le PDF](#)

LA CHRONIQUE | SÛRETÉS

Droit des sûretés

N° 1132 - Par Philippe SIMLER et Philippe DELEBECQUE

[Consulter le PDF](#)

LA VIE DES IDÉES | ÉLECTIONS

Un remède illusoire

N° 1133 - Par Julien JEANNENEY

[Consulter le PDF](#)

LA VIE DES IDÉES | PODCAST

Le podcast Amicus Radio sur la QPC

N° 1134

[Consulter le PDF](#)

LA VIE DES IDÉES | OUVRAGE

65 ans de la Ve République : une analyse prospective de la Constitution

N° 1135

[Consulter le PDF](#)



INFORMATIONS PROFESSIONNELLES | NUIT DU DROIT

3 questions à Cathy Pomart, maître de conférences, directrice du Centre de recherche juridique, co-directrice du master Justice, procès et procédures, faculté de droit et d'économie, université de La Réunion

N° 1136

[Consulter le PDF](#)

INFORMATIONS PROFESSIONNELLES | NUIT DU DROIT

3 questions à Tristan Gervais de Lafond, premier président de la cour d'appel de Montpellier

N° 1137

[Consulter le PDF](#)

INFORMATIONS PROFESSIONNELLES | NUIT DU DROIT

3 questions à Jean-Louis Halpérin, professeur à l'École normale supérieure et Florian Couveinhes-Matsumoto, maître de conférences et directeur des études du parcours Droit de l'École normale supérieure

N° 1138

[Consulter le PDF](#)

INFORMATIONS PROFESSIONNELLES | NUIT DU DROIT

3 questions à Cécile Mariller, présidente du tribunal administratif de Lyon

N° 1139

[Consulter le PDF](#)

INFORMATIONS PROFESSIONNELLES | NUIT DU DROIT

3 questions à Thierry Gontard, secrétaire général de l'Ordre des avocats au barreau de Paris, ancien membre du Conseil de l'Ordre et Basile Ader, avocat à la Cour, ancien vice-bâtonnier du barreau de Paris

N° 1140

[Consulter le PDF](#)

INFORMATIONS PROFESSIONNELLES | NUIT DU DROIT

3 questions à Marie-Françoise Limon-Bonnet, Conservateur général du patrimoine

N° 1141

[Consulter le PDF](#)

INFORMATIONS PROFESSIONNELLES | AVOCATS

L'avocat face au client consommateur de services juridiques : compétence du tribunal judiciaire

N° 1142 - Par Stéphanie GRAYOT-DIRX

[Consulter le PDF](#)

INFORMATIONS PROFESSIONNELLES | AVOCATS

Compétence du bâtonnier pour statuer sur les honoraires d'un avocat français malgré une mission exercée à l'étranger

N° 1143

[Consulter le PDF](#)

INFORMATIONS PROFESSIONNELLES | JUSTICE

Le TJ de Paris se dote d'une chambre de la régulation sociale, économique et environnementale

N° 1144

[Consulter le PDF](#)

INFORMATIONS PROFESSIONNELLES | AVOCATS

Le processus collaboratif, approche innovante pour résoudre les conflits

N° 1145

[Consulter le PDF](#)

INFORMATIONS PROFESSIONNELLES | AVOCATS

Application aux avocats de la facturation électronique : le CNB pose des conditions pour préserver le secret professionnel

N° 1146

[Consulter le PDF](#)

La Semaine Juridique - Entreprise et affaires (JCP E), n° 40 du 03 octobre 2024

Sommaire du numéro

Échos de la pratique



SOCIÉTÉ

3 QUESTIONS - Sociétés de professions libérales réglementées : quoi de neuf ?

N° 737 - Par Laurent GROSCLAUDE

[Consulter le PDF](#)

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Publication de la synthèse du programme de contrôle 2023 des cabinets de commissariat aux comptes

N° 738

[Consulter le PDF](#)

BIBLIOGRAPHIE

Fiches pratiques Droit des assurances

N° 739

[Consulter le PDF](#)

BIBLIOGRAPHIE

L'avènement d'un droit fiscal mondial

N° 740

[Consulter le PDF](#)

DONNÉES CHIFFRÉES

Baromètre annuel « ODD et entreprises en action »

N° 741

[Consulter le PDF](#)

Actualités



AFFAIRES | AVOCAT

L'avocat face au client consommateur de services juridiques : compétence du

tribunal judiciaire

N° 742

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | AVOCAT

[Le secret professionnel de l'avocat face aux enquêtes de concurrence](#)

N° 743

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | CONCURRENCE

[Autorité de la chose jugée et Autorité de la concurrence rejetant une demande faute d'éléments suffisamment probants](#)

N° 744

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | CONTRAT D'ENTREPRISE

[Droit d'agir en justice des entreprises membres d'un groupement et pouvoir d'appréciation du juge des référés](#)

N° 745

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | PROTECTION DU CONSOMMATEUR

[Voyages à forfait : précisions sur les informations que les voyagistes doivent fournir aux consommateurs](#)

N° 746

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | SOCIÉTÉ

[Absence d'abus d'usufruit dans la distribution de dividendes issus de la vente d'actifs immobiliers d'une SCI](#)

N° 747

[Consulter le PDF](#)

SOCIAL | CONTRAT DE TRAVAIL

[Maintien des avantages acquis en cas de changement d'employeur sans accord exprès du salarié](#)

N° 748

[Consulter le PDF](#)

SOCIAL | LICENCIEMENT

[Nullité du licenciement fondé, même partiellement, sur des messages personnels échangés via un outil professionnel](#)

N° 749

[Consulter le PDF](#)

SOCIAL | LICENCIEMENT

[Toute atteinte à la vie privée du salarié ne justifie pas automatiquement la nullité d'un licenciement](#)

N° 750

[Consulter le PDF](#)

SOCIAL | LICENCIEMENT

[Contrôle des clés USB personnelles par l'employeur : un moyen de preuve](#)

recevable ?

N° 751

[Consulter le PDF](#)

FISCAL | FISCALITÉ DES ENTREPRISES

Intérêts versés à une entreprise liée associée

N° 752

[Consulter le PDF](#)

FISCAL | PROCÉDURES FISCALES

Contrôle fiscal : reconstitution des recettes selon la méthode des vins

N° 753

[Consulter le PDF](#)

Études et commentaires



AFFAIRES | ENTREPRISE EN DIFFICULTÉ

Le tribunal des activités économiques : attention, travaux en cours !

N° 1286 - Par Maria-Beatriz SALGADO et Bernard DENÉE

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | ENTREPRISE EN DIFFICULTÉ

Sauvegarde, redressement et liquidation judiciaires des entreprises

N° 1287 - Par Philippe PÉTEL et Adrien TEHRANI

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | SOCIÉTÉ

Renonciation à la revendication de la qualité d'associé par le conjoint de l'associé apporteur ou souscripteur

N° 1288 - Par Suzel CASTAGNÉ

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | CONCURRENCE

Le principe de la légalité des délits et des peines à l'épreuve des pénalités logistiques

N° 1289 - Par Martine BEHAR-TOUCHAIS

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | FRANCHISE

Face au droit à la preuve, la Cour de cassation consacre le « presque » droit au secret des affaires

N° 1290 - Par Thierry FAVARIO

[Consulter le PDF](#)

SOCIAL | CONTENTIEUX

URSSAF : pour une nouvelle approche du contentieux

N° 1291 - Par François TAQUET

[Consulter le PDF](#)

FISCAL | CONTRÔLE FISCAL

Conséquences de la clôture de la liquidation d'une société sur la procédure de contrôle fiscal diligentée à son égard

À la une

L'audience de règlement amiable : mode d'emploi de Valence à Paris

étude par Anabelle MELKA et Fabrice VERT

Applicable aux instances introduites depuis le 1^{er} novembre 2023, l'ARA connaît un succès croissant. Les tribunaux judiciaires de Paris et de Valence se sont particulièrement investis dans son développement, avec des pratiques à la fois similaires et différentes.



© Sebastian_AdobeStock

Actualité

Justice : Éric Dupond-Moretti demande à Didier Migaud de ne pas trahir sa loi de programmation

focus

Jurisprudence

Pénalisation de l'achat d'actes sexuels : pas de condamnation de la CEDH pour la France

note par Solène GALLUT
sous CEDH, 25 juill. 2024

Variations sur le point de départ de la prescription

note par Romain BOFFA
sous Cass. ch. mixte, 19 juill. 2024 (2 arrêts)

Gazette Spécialisée

DROIT DES ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ

SOUS LA RESPONSABILITÉ SCIENTIFIQUE DE

- **Thierry MONTÉРАН**

Avocat au barreau de Paris, UGGC Avocats

- **Patrick ROSSI**

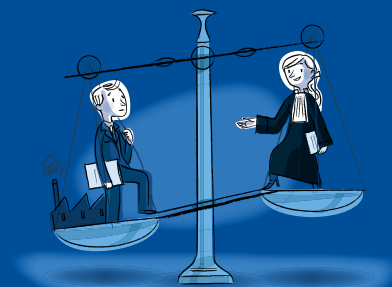
Magistrat honoraire exerçant des fonctions juridictionnelles

- **Marine SIMONNOT**

Avocate au barreau de Paris, UGGC Avocats

AVEC LA PARTICIPATION DE

Stephen ALMASEANU, Michel DI MARTINO, Marjorie EECKHOUDT, Sarah FARHI, Christine GAILHBAUD, Giulio Cesare GIORGINI, Thibault GOUJON-BETHAN, Fabien KENDÉRIAN, Christine LABEL, Emmanuelle SCHOLL, Georges TEBOUL, Michael TOTA et Jean-Luc VALLENS



Gazette du Palais

Édité par Lextenso

1, Parvis de La Défense
92044 Paris – La Défense (CEDEX)

Directrice générale, Directrice de la publication :

Emmanuelle Filiberti

Présidente du Conseil scientifique :

Marie Burguburu Charvet

Rédactrice en chef : Laurence Garnerie

Coordinatrice de la Gazette spécialisée : Marie Rajchenbach

Rédacteurs : Catherine Berlaud, Nathalie Finck

et Samuel Seroc

Responsable scientifique : Pauline Le Monnier de Gouville

Secrétaire de rédaction : Elsa Boulinguez

Rédaction :

Tél. : 01 40 93 40 00

Courriel : redactiongp@lextenso.fr

Abonnements :

Tél. : 01 40 93 40 40

Courriel : relationsclients@lextenso.fr

Publicité : julien.combaud@lextenso.fr

Tél. : 01 40 93 40 68

Tarifs 2024

• Prix TTC au n° : 20 €

+ frais de port

• Abonnement France (un an) :

Journal seul : 591,16 € TTC

Recueils + table seuls : 576,87 € TTC

Journal, recueil + table : 795,36 €

Abonnement feuilletable numérique : 254,23 € TTC

• Abonnement étranger (un an) :

Journal seul : 669 €

Journal, recueil + table : 892 €

Abonnement feuilletable numérique : 249 €

Internet : gazette-du-palais.fr

Twitter : @LextensoAvocat

Commission paritaire n° 0528 T 83097

ISSN 0242-6331

Dépôt légal à parution

Imprimé par Duplprint Mayenne, 733, rue Saint Léonard,

53101 Mayenne CEDEX

sur des papiers produits en Italie (couverture, 0% de fibres

recyclées) et en Allemagne (intérieur, 100% de fibres recyclées),

issus de forêts gérées durablement ;

impact gaz à effet de serre

pour un exemplaire : 708 g éq. CO₂



Illustration de la Gazette spécialisée sur la couverture :
Fanny Dallé-Asté / Da-fanny

Toute reproduction, même partielle, est interdite,
sauf exceptions prévues par la loi.

Projets d'articles : les manuscrits doivent être adressés par
courriel en format word à redactiongp@lextenso.fr
et comporter 15 000 caractères maximum (notes de bas
de page et espaces compris).

La rédaction n'est pas responsable des manuscrits
communiqués.

La Gazette du Palais peut désormais être citée de la façon
suivante : GPL 7 déc. 2023, n° GPL430b0.

Le numéro de type GPL430b0 est un numéro d'identifiant
unique permettant de retrouver directement l'article
via un moteur de recherche ou sur www.labase-lextenso.fr

Actualité

GPL468h1 ■ Justice : Éric Dupond-Moretti demande à Didier Migaud
de ne pas trahir sa loi de programmation 3

GPL468f5 ■ L'IA générative, invitée d'honneur de la Grande rentrée
des avocats 5

GPL468c6 ■ « Mon rôle est d'être la courroie de transmission la plus
solide possible entre le ministère de la Justice et la juridiction »
entretien avec Stéphanie KRETOWICZ 7

Technique

GPL468f4 ■ Fiscalité de la location meublée de tourisme
étude par Hervé ZAPF 9

Doctrine

GPL468e7 ■ L'audience de règlement amiable : mode d'emploi
de Valence à Paris
étude par Anabelle MELKA et Fabrice VERT 13

Jurisprudence


GPL467z6 ■ Pénalisation de l'achat d'actes sexuels : pas de condamnation
de la CEDH pour la France
note par Solène GALLUT sous CEDH, 25 juill. 2024 17

GPL468e2 ■ Variations sur le point de départ de la prescription
note par Romain BOFFA sous Cass. ch. mixte, 19 juill. 2024 (2 arrêts) 20

GPL467w9 ■ Panorama de jurisprudence de la Cour de cassation
par Catherine BERLAUD 23

GPL467k3 ■ Panorama de jurisprudence du Conseil d'État
par Nathalie FINCK et Samuel SEROC 27

GPL467o6 ■ Chronique de jurisprudence du droit du surendettement
par Eva MOUIAL-BASSILANA <https://lext.so/GPL467o6> 

GPL466h8 ■ **NOUVEAU** - Panorama de jurisprudence de la cour
d'appel de Paris
sous la coordination scientifique de Cécile CHAINAIS et Sylvain JOBERT
<https://lext.so/GPL466h8> 

Aux marches du Palais

Portrait

GPL468e4 ■ Patrick Mouchet, bâtonnier du barreau de Rouen 30

Gazette Spécialisée

DROIT DES ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ 31

Sous la responsabilité scientifique de

Thierry MONTÉРАН, Patrick ROSSI et Marine SIMONNOT

À la une

Reproduction interdite

note par Romain BOULET et Karine BOURDIÉ
sous CE, 5^e et 6^e ch. réunies, 24 juill. 2024

Faisant droit à la requête de deux syndicats de magistrats, le Conseil d'État annule le décret n° 2022-546 du 13 avril 2022 qui autorisait l'avocat à réaliser lui-même la reproduction de tout ou partie du dossier de la procédure. Un retour en arrière qui complique l'exercice quotidien des avocats et relance les tensions avec les magistrats.



© Patricia W. Adobe-Stock

Actualité

Contrôle des conditions d'exécution du contrat de collaboration : état des lieux

focus

« La profession d'avocat offre un champ de possibilités infini »

entretien avec Gaël RIVIÈRE

Doctrine

[2014-2024] Justice restaurative : dix ans d'existence au sein du Code de procédure pénale

étude par Julien FAIDHERBE

Jurisprudence

Lutte contre les clauses abusives : enfin un vrai progrès ?

note par Ghislain POISSONNIER
sous Cass. 2^e civ., avis, 11 juill. 2024

Gazette Spécialisée

DROIT BANCAIRE

SOUS LA RESPONSABILITÉ SCIENTIFIQUE DE

• Guillaume VALDELIÈVRE

Avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation

• Antonin PITRAS

Maître de conférences à l'université du Maine, avocat au barreau de Paris

AVEC LA PARTICIPATION DE

Stéphan ALAMOWITCH, Rodolphe BIGOT, Amandine CAYOL, Antoine GOUËZEL, Jérôme LASSERRE CAPDEVILLE, Marc MIGNOT, Sophie MOREIL, Ghislain POISSONNIER et Olivier SALATI



Gazette du Palais

Édité par Lextenso

1, Parvis de La Défense
92044 Paris – La Défense (CEDEX)

Directrice générale, Directrice de la publication :

Emmanuelle Filiberti

Présidente du Conseil scientifique :

Marie Burguburu Charvet

Rédactrice en chef : Laurence Garnerie

Coordinatrice de la Gazette spécialisée : Marie Rajchenbach

Rédacteurs : Catherine Berlaud, Nathalie Finck

et Samuel Seroc

Responsable scientifique : Pauline Le Monnier de Gouville

Secrétaire de rédaction : Elsa Boulinguez

Rédaction :

Tél. : 01 40 93 40 00

Courriel : redactiongp@lextenso.fr

Abonnements :

Tél. : 01 40 93 40 40

Courriel : relationsclients@lextenso.fr

Publicité : julien.combaud@lextenso.fr

Tél. : 01 40 93 40 68

Tarifs 2024

· Prix TTC au n° : 20 €

+ frais de port

· Abonnement France (un an) :

Journal seul : 591,16 € TTC

Recueils + table seuls : 576,87 € TTC

Journal, recueil + table : 795,36 €

Abonnement feuilletable numérique : 254,23 € TTC

· Abonnement étranger (un an) :

Journal seul : 669 €

Journal, recueil + table : 892 €

Abonnement feuilletable numérique : 249 €

Internet : gazette-du-palais.fr

Twitter : @LextensoAvocat

Commission paritaire n° 0528 T 83097

ISSN 0242-6331

Dépôt légal à parution

Imprimé par Duplirprint Mayenne, 733, rue Saint Léonard,

53101 Mayenne CEDEX

sur des papiers produits en Italie (couverture, 0% de fibres

recyclées) et en Allemagne (intérieur, 100% de fibres recyclées),

issus de forêts gérées durablement ;

impact gaz à effet de serre

pour un exemplaire : 708 g éq. CO₂



Illustration de la Gazette spécialisée sur la couverture :
Fanny Dallé-Asté / Da-fanny

Toute reproduction, même partielle, est interdite,
sauf exceptions prévues par la loi.

Projets d'articles : les manuscrits doivent être adressés par
courriel en format word à redactiongp@lextenso.fr
et comporter 15 000 caractères maximum (notes de bas
de page et espaces compris).
La rédaction n'est pas responsable des manuscrits
communiqués.

La Gazette du Palais peut désormais être citée de la façon
suivante : GPL 7 déc. 2023, n° GPL430b0.
Le numéro de type GPL430b0 est un numéro d'identifiant
unique permettant de retrouver directement l'article
via un moteur de recherche ou sur www.labase-lextenso.fr

Actualité

- GPL468k7 ■ **Concours projets innovants 2024 : Consortium et Audirecte remportent la 9^e édition** 3
- GPL468l6 ■ **Contrôle des conditions d'exécution du contrat de collaboration : état des lieux** 4
- GPL468k6 ■ **« La profession d'avocat offre un champ de possibilités infini » entretien avec Gaël RIVIÈRE** 6


Technique

- GPL468l2 ■ **Réforme de la procédure d'appel : retour sur les principales dispositions**
par Valentine COUDERT et Tiphaine MARY
sous D. n° 2023-1391, 29 déc. 2023 et D. n° 2024-673, 3 juill. 2024 8

Doctrine

- GPL468k0 ■ **[2014-2024] Justice restaurative : dix ans d'existence au sein du Code de procédure pénale**
étude par Julien FAIDHERBE 12

Jurisprudence

- GPL468l0 ■ **Reproduction interdite**
note par Romain BOULET et Karine BOURDIÉ
sous CE, 5^e et 6^e ch. réunies, 24 juill. 2024 17
- GPL468e8 ■ **Lutte contre les clauses abusives : enfin un vrai progrès ?**
note par Ghislain POISSONNIER sous Cass. 2^e civ., avis, 11 juill. 2024 20
- GPL468e3 ■ **Panorama de jurisprudence de la Cour de cassation**
par Catherine BERLAUD 24
- GPL468g4 ■ **Panorama de jurisprudence du Conseil d'État**
par Nathalie FINCK et Samuel SEROC 27
- GPL468b5 ■ **Chronique de jurisprudence du droit des étrangers**
par Benjamin BRAME <https://ext.so/GPL468b5> 

Gazette Spécialisée

DROIT BANCAIRE

29

Sous la responsabilité scientifique de
Guillaume VALDELIÈVRE et Antonin PITRAS